Avis de convocation / avis de réunion

NOTAPIERRE

société civile de placement immobilier à capital variable
siège social : 7, rue Galvani – 75017 Paris
RCS PARIS D 347 726 812

AVIS DE SECONDE CONVOCATION

A la suite de l'avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°73 du 17 juin 2020, les associés de la SCPI NOTAPIERRE sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le mardi 7 juillet 2020 à 16h30, à huis clos, dans le contexte de la pandémie Covid-19, n'a pas pu délibérer faute de réunir le quorum requis.

En conséquence, et conformément aux dispositions légales, les associés de la SCPI NOTAPIERRE sont avisés de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire sur deuxième convocation, **le jeudi 16 juillet 2020, à 14h30**, **à huis clos**, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

1. ratification du transfert du siège social de la société et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
2. élévation du plafond du capital social statutaire et modification corrélative de l'article 7 des statuts,
3. mise en conformité des statuts avec la note d'information et modification corrélative de l'article 15 des statuts,
4. pouvoirs en vue des formalités.

Le projet de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires N° 73 du mercredi 17 juin 2020, sous la référence 2002498.

la société de gestion
Unofi-Gestion d'Actifs